

"LA RENOUVIE"

Association régie par la Loi de 1901

3, Avenue d'Alsace-Lorraine

52100 SAINT-DIZIER

Tél. 03.25.06.18.78

Fax. 03.25.06.38.91

larenouvie@orange.fr

CONDITIONS D'ADMISSION AU 1^{er} JANVIER 2019

CONDITIONS GENERALES

Etre en retraite
Avoir 60 ans
Venir sans animaux

CERTIFICAT MEDICAL

Ni maladie mentale
Ni maladie contagieuse
Valide (se suffire à soi-même)

LOYER

582,00 € pour un **F1 Bis** payable à terme échu,
(révisable au 1er juillet de chaque année).

Loyer 430,82 € + Charges 151.18 €

Charges : eau + chauffage

695,00 € pour un **F2**.

>Taxe Ordures Ménagères : **5,94 €** par mois

>Electricité : acompte mensuel provisionnel de **6,10 €**
(régularisation annuelle selon consommation).

CAUTION A verser à l'entrée :
Frais de dossier :

	F1 Bis	F2
	582.00 €	695,00 €
	6.10 €	6,10 €
	-----	-----
	588.10 €	701,10 €

RESTAURANT

Ouvert tous les jours à midi, sauf dimanches et jours fériés.

Repas du jour Résidant

9,00 € sans la boisson

Repas du jour Invité

12,20 € sans la boisson

Repas Enfant (-12 ans).....

6.40 € sans la boisson

Repas amélioré (groupe)

15,50 € sans la boisson

Potage : à emporter la semaine de 11 H30 à 13 H 00 : 1,70 €

Dimanche et fériés : Plat viande-légumes à emporter la veille : 5,60 €

A.P.L : Aide Personnalisée au Logement, attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales, **selon les ressources**, calculée à partir de l'**Avis d'imposition ou de non imposition**.

APL dûe à compter du 2^{ème} mois d'occupation pour les nouveaux allocataires.